

CONCOURS DESSIN JEUNESSE

Festi'kidz / AIX'ART / ENAAI

Règlement du concours

Article 1 : Objet et thème du concours

Dans le cadre des Festi'Kidz, l'association AIX'ART propose aux enfants un concours de dessin. Il est ouvert du **15 octobre 2022** au **15 janvier 2023 inclus**.

Ce concours a pour objectif **la création d'un personnage** avec le thème suivant :

FORÊT & FLORE

Article 2 : Participants

Le concours de dessin est gratuit et ouvert aux enfants en classe de maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Article 3 : Modalités de participation

Chaque dessin doit être une création personnelle et présenté sans signature ou signe distinctif. Le dessin doit être réalisé sur un support papier et au format A4 minimum et A3 maximum et en fonction du PDF joint.

Le dessin peut être en noir et blanc ou en couleurs.

Les techniques manuelles acceptées : feutre, peinture, etc. (**pas de crayon de couleur**).

Le *formulaire de participation* joint au règlement doit **obligatoirement** accompagner le dessin.

La participation à ce concours est gratuite.

Un seul dessin par enfant est autorisé.

Les informations demandées sur le gabarit ainsi que sur le bulletin de participation doivent être correctement renseignées.

Dans le cas contraire, le dessin ne sera pas pris en compte lors du choix du jury.

Article 4 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et ses résultats.

Article 5 : Règlement

Compte tenu du contexte actuel, l'association AIX'ART ne pourra être reconnue responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté le concours devait être modifié, reporté ou annulé.

Article 6 : droits d'auteur

Les participants au concours autorisent l'association AIX'ART à reproduire et à utiliser gratuitement les dessins sur tout support et dans le cadre de la manifestations Festi'kidz.

Les dessins des gagnants seront affichés sur nos TOTEMS utilisés pour notre chasse au trésor du 7 au 23 Avril 2023.

Article 7 : Acheminement des dessins

Les dessins et les formulaires de participation doivent être rendus **au plus tard le 15 janvier 2023** :

- Par envoi postal à l'adresse suivante :

Association AIX'ART
Concours Dessin Jeunesse
25, boulevard des Anglais
73100 Aix-les-Bains

- Chez l'un de nos partenaires suivants (**sous enveloppe**) :
 - Librairie Chemin faisant (Aix-les-Bains)
 - Librairie Numéro 9 (Aix-les-Bains)
 - Librairie Aux Belles Histoires (Aix-les-Bains)
 - Librairie des Danaïdes (Aix-les-Bains)
 - Bibliothèque municipale Lamartine (Aix-les-Bains)

Article 8 : Désignation des gagnants

Le jury reste souverain de ses choix, aucune réclamation ne sera admise. Il jugera les réalisations de manière impartiale et indépendante selon les critères suivants :

- Respect du thème
- Qualités plastiques et techniques
- Regard et originalité

Les gagnants seront répartis par catégories d'âge :

- Maternelle / CP
- CE1 / CE2
- CM1 / CM2

Article 9 : Lots

Les lots seront décernés aux gagnants lors de La fête des Festi'kidz le samedi 14 mai 2023.

